

Maisoncelle Tuilerie

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 22 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.

Présents : Messieurs DERIVRY Emmanuel, COCAGNE Terry et LEVOIR Gérard
Mesdames CRAMET Armance, ENQUEBECQ Sandrine, GENIN Dominique, GYLQUIN Sandra et COPPIN Peggy

Absent excusé : Monsieur BAUDOIN Valentin

Secrétaire de séance : Madame ENQUEBECQ Sandrine

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024 ET DU 11 AVRIL 2024

Les compte-rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2024 et du 11 avril 2024 été approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

1 – AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE

Monsieur le Maire présente le devis de l'Entreprise CAUSSIN Sylvain d'un montant de 15 814.50 € H.T. pour l'aménagement des allées du cimetière. Ce devis concerne le décapage des gravillons existant et la mise en place d'une bâche avec réglage en cailloux.

Le Conseil Municipal demande à ce que le devis soit revu pour plus d'explication surtout concernant la bâche et voir pour négocier le montant. Le Conseil Municipal demande aussi à avoir d'autres devis.

Cet ordre du jour sera reporté à la prochaine réunion du Conseil.

Cette décision sera inscrite sur le registre des délibérations sous le **Numéro 2024/05/01**

2-CONVENTION RELATIVE DES DISPOSITIFS DE VIDEOPROTECTION

Cette convention est proposée par le SMOTHD.

Elle concerne les modalités d'acquisition, d'installation, d'entretien et de mise à disposition des dispositifs de vidéoprotection et les modalités de mise à disposition du personnel chargé du visionnage

Toutes ses démarches ayant été prise, cette convention arrivante un peu tard, demande quand même à être étudiée

Cet ordre du jour sera donc reporté à la prochaine réunion du Conseil.

Cette décision sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2024/05/02

3 – ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024

Monsieur le Maire met à disposition un tableau pour l'organisation du bureau vote pour les élections européennes.

Chaque membre du Conseil Municipal donne ses dispositions.

8h00	LEVOIR Gérard
10h30	DERIVRY Emmanuel BAUDOIN Valentin
10h30	LEVOIR Gérard
13h00	GENIN Dominique COCAGNE Terry
13h00	LEVOIR Gérard
15h30	CRAMET Armance COPPIN Peggy
15h30	LEVOIR Gérard
18h00	ENQUEBECQ Sandrine GYLQUIN Sandra

Après proposition au Conseil Municipal, le tableau de tenue du bureau de vote est voté à l'UNANIMITE

Cette décision sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2024/05/03

4 – ENQUETE PUBLIQUE – PROJET EOLIEN LES FROIDS VENTS COMMUNE DE CHEPOIX

Une enquête publique est ouverte concernant l'exploitation d'un nouveau parc éolien sur la Commune de Chepoix.

Madame BARISEAU Florence vice-présidente en charge de la ruralité, la proximité, les solidarités et de la politique de l'eau de la région des Hauts-de-France demande à notre Commune de prendre position concernant la demande d'autorisation environnementale.

La concentration des parcs éoliens dans notre région n'étant pas sans conséquences sur notre environnement quotidien et notre cadre de vie, elle demande à connaître notre avis

Cette demande devant faire l'objet d'une délibération, le Conseil Municipal vote par 8 voix contre.

Cette décision sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2024/05/04

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal demande où en sont les travaux d'élargissement de la VC N°1. Monsieur le Maire répond qu'il attend toujours le retour du géomètre qui devait contacter les propriétaires pour le bornage des terrains et qu'à ce jour nous n'avons toujours pas de réponse à notre demande de subvention auprès de la DETR. Il espère que les travaux se feront pendant les mois de juillet et août pour ne pas gêner la circulation du transport scolaire.

Le Conseil Municipal demande pourquoi les travaux d'électricité dans la salle polyvalente ne sont toujours pas faits. Monsieur le Maire va rappeler l'électricien.

Monsieur le Maire demande si on pouvait mettre à disposition les tables et les chaises de la salle polyvalente à une administrée.
Le Conseil Municipal décide que oui et que se sera à titre gratuit.

Séance levée à 21h00.

Prochaine réunion le mercredi 19 juin 2024

